

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Extrait

Publié le 11/05/2023
Mis en ligne le 12/05/2023

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, le dix mai à quinze heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'aire des monts de Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, Mme Marie-France DALOT, M. Eric CORREIA, Mme Véronique FERRIERA DE MATOS, M. Henri LECLERE, Mmes Claire MORY, Françoise OTT, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, MM. François VALLES, Jean-Pierre LECRIVAIN, Dominique VALLIERE, Mme Ludivine CHATENET, MM. Jacques VELGHE, François BARNAUD, Mme Corinne COMMERGNAT, MM. Michel SAUVAGE, Patrick ROUGEOT, Eric BODEAU, Patrick GUERIDE, Jean-Luc BARBAIRE, Philippe BAYOL, Mme Marianne LAURENT suppléante de M. Xavier BIDAN, MM. Pierre AUGER, Jean-Luc MARTIAL, Alex AUCOUTURIER, Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Thierry DUBOSCLARD à M. Bernard LEFEVRE, Mme Sabine ADRIEN à Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Marie-Line COINDAT-GEOFFRE à Mme Claire MORY, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Henri LECLERE, M. Benoît LASCOUX à M. Eric CORREIA, M. Christophe MOUTAUD à M. François VALLES, Mme Véronique VADIC à Mme Françoise OTT, M. Guillaume VIENNOIS à Mme Corinne TONDUF, M. Jean-Paul BRIGNOLI à M. Philippe PONSARD, M. Alain CLEDIERE à M. Michel SAUVAGE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD à M. Patrick GUERIDE, Mme Patricia GODARD à M. Jean-Luc MARTIAL, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI à M. Eric BODEAU, Mme Annie ZAPATA à M. Pierre AUGER

Etaient excusés : Mme Mireille FAYARD, MM. Michel PASTY, Thierry BAILLIET, Mmes Olivia BOULANGER, Sylvie BOURDIER, MM. Gilles BRUNATI, Erwan GARGADENNEC, Mmes Célia BOIRON, Michèle ELIE, Armelle MARTIN

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 31

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 14

Nombre de membres excusés : 10

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres votants : 45

Secrétaire de séance : M. Eric BODEAU

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N°1 - 2023

Rapporteur : M. ERIC BODEAU

Le principe d'UNITE applicable aux budgets locaux prévoit la possibilité d'ajuster tout au long de l'année les prévisions budgétaires initiales, par le biais de décisions modificatives. Ces décisions modificatives restent soumises aux mêmes conditions de vote que le budget primitif, eu égard au principe de parallélisme des formes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante..... 479.22 €

Inscription de crédit nécessaire suite au jugement de clôture de procédure de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire rendu par le tribunal de Guéret le 16/02/23. (6542/0735)

Chapitre 68 – Dotations aux provisions..... - 479.22 €

Reprise sur provision suite au jugement du 16/02/23 entraînant l'effacement de dette pour un usager (6817/0735).

■ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'EXPLOITATION									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP 2023	DMI	Proposition 2023	Chapitres	BP 2023	DMI	Proposition 2023	DM1	Proposition 2023
002	Déficit antérieur		104 563,31 €	002	Résultat d'exploitation reporté				- €
011	Charges à caractère général		1 581 624,00 €	013	Atténuation de charges				- €
012	Charges de personnels et assimilées		128 374,00 €	70	Prestations de services		2 286 103,03 €		2 286 103,03 €
014	Atténuations de produits		32 000,00 €	73	Produits issus de la fiscalité				- €
022	Dépenses imprévues			74	Subventions d'exploitation		400 000,00 €		400 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	479,22 €		75	Autres produits de gestion courante				- €
66	Charges financières		70 043,00 €	77	Produits exceptionnels		50 000,00 €		50 000,00 €
67	Charges exceptionnelles		7 000,00 €	78	Reprises sur provisions				- €
68	Dotations aux provisions		11 123,00 €						- €
	TOTAL OPERATIONS REELLES		1 934 727,31 €		TOTAL OPERATIONS REELLES		2 736 103,03 €		2 736 103,03 €
023	Virement à l'investissement		163 302,88 €						- €
042	Transferts entre sections		785 000,00 €	042	Transferts entre sections		146 927,16 €		146 927,16 €
	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		948 302,88 €		TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		146 927,16 €		146 927,16 €
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		2 883 030,19 €		TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		2 883 030,19 €		2 883 030,19 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

NEANT

■ RECETTES D'INVESTISSEMENT

NEANT

RECAPITULATIF PAR CHAPITRE BUDGETAIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitres	BP 2023	DMI	Proposition 2023	Chapitres	BP 2023	DMI	Proposition 2023		
001	Déficits antérieurs reportés	273 564,32 €		001	Excédents antérieurs reportés	- €	- €		
020	Dépenses imprévues	- €		10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)	- €	- €		
10	Dotations, fonds divers et réserves (c/1068)	- €		16	Emprunts et dettes	700 000,00 €	700 000,00 €		
16	Emprunts et dettes	300 000,00 €		13	Subvention d'investissement	2 101 683,78 €	2 101 683,78 €		
20	Immobilisations incorporelles	391 640,69 €		27	Autres immobilisations financières	- €	- €		
21	Immobilisations corporelles	1 066 916,86 €				- €	- €		
23	Immobilisations en cours	1 570 937,63 €				- €	- €		
TOTAL OPERATIONS REELLES		3 603 059,50 €	- €	TOTAL OPERATIONS REELLES		2 801 683,78 €	- €	2 801 683,78 €	
		- €	- €	021	Virement du fonctionnement	163 302,88 €			163 302,88 €
040	Transferts entre sections	146 927,16 €		040	Transferts entre sections	785 000,00 €			785 000,00 €
TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		146 927,16 €	- €	TOTAL OPERATIONS POUR ORDRE		948 302,88 €	- €	948 302,88 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 749 986,66 €	- €	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 749 986,66 €	- €	3 749 986,66 €	

Accusé de réception en préfecture
02300034825/20230510-112-23-BF
Date de réception préfecture : 11/05/2023

Vu l'avis favorable de la Commission Finances,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver les modifications budgétaires ci-dessus présentées ; et
- de charger Monsieur le Président de leur exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance

ERIC BODEAU